

réflexions psychologiques ou philosophiques, dont l'insertion peut être discutable du point de vue de la pureté méthodologique, mais certainement pas du point de vue des exigences de l'analyse sémantique. Il nous semble, en effet, que la sémantique n'a pas l'autonomie dont jouissent d'autres branches linguistiques. Pourquoi donc lui reprocher ce qui relève de son statut même?

Comme beaucoup de philologues médiévistes, M. G. Lavis unit dans sa conception les procédures linguistiques ses analyses de texte, analyses sémantiques et stylistiques et celles de la science littéraire (cf. les nombreuses réflexions sur le fait littéraire que représente la poésie des trouvères, sur les sources de leur inspiration, sur les connexités entre la poésie des trouvères et celle des troubadours, sur les rapports entre différents genres de la poésie lyrique, etc.).

L'auteur vous beaucoup d'attention notamment aux rapports entre les chansons courtoises du Midi et celles du Nord. Ces rapports, étudiés à fond dans la première partie de l'ouvrage, sont caractérisés par le trait de continuité. Lorsqu'on compare la poésie des trouvères avec celle des troubadours, on trouve des similitudes frappantes non seulement au niveau des phénomènes affectifs traités, mais aussi au niveau de leur réalisation linguistique. La plupart des lexèmes dans la poésie occitane trouvent leurs correspondants dans les chansons courtoises françaises.

En soumettant à une analyse minutieuse l'expression de l'affectivité dans son rapport avec d'autres sphères sémantiques, M. Lavis constate la fréquence élevée de certaines structures syntactico-sémantiques caractéristiques de la création courtoise. De ce point de vue, les investigations de l'auteur apportent une contribution précieuse aux efforts des médiévistes dans ce domaine. Puisque les thèmes sont établis d'avance en poésie courtoise, la liberté du créateur ne peut s'exercer sur le plan de la substance sémantique, mais au niveau des cadres formels et surtout au niveau de l'actualisation concrète de ceux-ci, d'où l'importance du cadre formel en poésie courtoise et l'inadéquation des critères de sincérité et d'originalité appliqués souvent à la poésie courtoise.

L'ouvrage de M. Lavis représente un exemple réussi d'une étude „à cheval“ entre la linguistique et la science littéraire. La plupart des procédures relèvent de différentes sections de la linguistique (de la stylistique, de la sémantique, de la syntaxe), les conclusions, cependant, nous semblent appartenir plutôt à la science littéraire, de même que les passages où l'auteur confronte ses opinions avec les conceptions des médiévistes connus tels que P. Zumthor, R. Guiette, R. Dragonetti, contribuant à la discussion autour des notions de „poésie formelle“, „convenance“, etc.

Vlasta Vrbková

Gérard Moignet: Grammaire de l'ancien français. Morphologie — Syntaxe. Editions Klincksieck, Paris 1973, 441 pp.

Le livre dont nous présentons ici un compte rendu a paru dans la collection „Initiation à la linguistique“, sous la direction de Pierre Guiraud et Alain Rey (Série B: Problèmes et Méthodes). La première publication de cette série sont les „Essais de stylistique“ par Pierre Guiraud.

Ce livre, dit-on dans la préface, s'adresse aux étudiants de licence, de C. A. P. E. S. et d'agrégation. Son auteur se propose de tracer les „grandes lignes de la langue des grands textes littéraires des XII^e et XIII^e siècles“. L'auteur proclame avoir adopté la méthode synchronique, mais il conçoit la synchronie au sens assez large. Il étudie l'ancien français à partir de l'œuvre de Turolfus jusqu'à celui de Jean de Meun. Il cite de nombreux exemples de La Prise d'Orange, Aucassin et Nicolette, la Conquête de Constantinople, Le Jeu de saint Nicolas, La Queste de Saint Graal, etc. Pour expliquer l'évolution postérieure d'un fait linguistique, il cite Rutebeuf, Adam de la Halle et d'autres auteurs et, pour montrer l'état antérieur, ce sont par exemple la Vie de saint Alexis et la Chanson de Roland qui lui servent d'illustration. Dans les deux parties principales (Morphologie, Syntaxe), on appréciera un grand nombre d'exemples qui proviennent d'une centaine de textes littéraires.

Ce qui est essentiel pour sa grammaire c'est de démontrer l'interdépendance des faits linguistiques dans un certain moment donné. L'auteur applique la théorie du langage de G. Guillaume selon lequel „l'ancien français est un système où tout se tient“.

Dans la première partie (Morphologie, pp. 13—82), il examine l'article, le substantif, l'adjectif l'adverbe de manière, les pronominaux et le verbe. Le lecteur tirera un grand profit de ces chapitres; la théorie complétée par les tableaux synoptiques sert de point de départ pour les descriptions détaillées et pour les commentaires intéressants. Contentons-nous de citer un exemple:

1. Personnels purs

	Personnes simples			Personnes doubles	
	première	deuxième	troisième	première	deuxième
CS	<i>je (jo, jou gé, gié)</i>	<i>tu</i>		<i>nos, nous</i>	<i>vos, vous</i>
CR tonique atone	<i>mei, moi me</i>	<i>tei, toi te</i>	<i>sei, soi se</i>	<i>nos, nous</i>	<i>vos, vous</i>

(Les pronominaux, p. 37.)

L'auteur tient compte des différences dialectales. A titre d'exemple, voici un extrait du chapitre „Les Pronominaux“, p. 38: „Le CS est *jo* dans les plus anciens textes et prend des formes diverses selon les aires dialectales: *jo* (normand), *jou* (picard), *ju* (wallon), *jeo* (anglo-normand), *ge, je, gié* (français central; *gié*, exclusivement tonique, se trouve le plus souvent postposé au verbe), *jeu* (lorrain).“

Dans la morphologie du verbe, l'auteur prête une attention méritée à la forme du radical et aux morphèmes verbaux. Les exemples du latin y figurent en majuscules. La morphologie verbale de l'ancien français y apparaît comme complexe. L'auteur souligne surtout l'action de l'analogie. Il s'occupe d'abord de deux types des verbes réguliers (-er, -ir), puis des séries assez homogènes (*venir* et *tenir*, etc.) et enfin de la conjugaison des verbes „peu réguliers“.

La seconde partie du livre intitulé „Syntaxe“ (pp. 85—368) commence par l'étude des fonctions grammaticales du substantif. A la base d'exemples bien choisis, l'auteur montre la décadence du système de la flexion à deux cas. On y trouve certains faits syntaxiques de l'ancien français qui signalent la tendance de la disparition du système bicasuel.

Dans le chapitre „Les déterminants du substantif“, on étudie successivement les outils actualisateurs (l'article, les déterminants démonstratif, possessif et indéfini) et leurs valeurs sémantiques différentes. Les déterminants, constate l'auteur, sont compatibles avec les qualifiants du substantif (l'adjectif qualificatif, l'adjectif possessif et l'adjectif indéfini).

La partie suivante est consacrée aux problèmes de la syntaxe du pronom en ancien français. On remarquera avec l'auteur que dans toute la période de l'ancien français, le pronom sujet occupe souvent la première place dans la phrase, ce qui n'est pas le cas des pronoms régimes conjoints. L'auteur distingue nettement entre la valeur de signifiant de la personne pure et simple et celle de représentant.

Le chapitre intitulé „Le Verbe“ apporte d'excellentes observations sur le rôle de la voix, de l'aspect, du mode et du temps dans la syntaxe des verbes français. Il n'était certainement pas facile de trouver les traits caractéristiques du système verbal de l'ancien français. D'une part, la matière à examiner est plus qu'abondante, d'autre part, la syntaxe du verbe n'est pas encore stable en ancien français; elle varie d'un texte à l'autre. L'auteur constate que, dès ses origines, le français oppose une série de formes composées à une série de formes simples; cette opposition est étudiée tout d'abord dans la catégorie de l'aspect. L'auteur traite ensuite de l'emploi des modes en rapport avec la visée qui intervient dans diverses situations de discours. Il trace les différences de l'utilisation des deux modes en étudiant d'abord les propositions indépendantes et ensuite les propositions subordonnées complétives, interrogatives, relatives et circonstancielles. Nous trouvons très intéressantes ses observations sur le progrès de la «subordination critique» c'est-à-dire l'emploi du subjonctif conditionné par la qualité de l'idée désignée par le verbe régissant.

En étudiant l'adverbe, il s'occupe non seulement des adverbes propres, mais encore des adjectifs et des cas prépositionnels qui peuvent être employés adverbiallement. En ce qui concerne les adverbes de négation, il remonte dans l'histoire plus ancienne du français afin de démontrer qu'il y a des termes spécialisés pour différentes catégories sémantiques de verbes. Il cite en plus quelques exemples où les termes initiaux de la phrase sont considérés comme adverbes et entraînent souvent certains changements syntaxiques.

L'auteur explique ensuite en quoi consiste le rôle des prépositions dans les textes étudiés. Les exemples cités prouvent d'une manière convaincante que les valeurs des prépositions sont conditionnées par la nature sémantique des éléments de l'énoncé que la préposition met en relation. M. Moignet veut donner au lecteur une idée des situations syntaxiques et des effets de sens qui en résultent.

En analysant les conjonctions, il insiste à plusieurs reprises sur le fait que la limite entre les conjonctions de coordination et celles de subordination n'est pas toujours très nette. Il s'agit de préciser les différents sens et de bien distinguer les nuances dans l'emploi des conjonctions en question.

Dans le dernier chapitre, l'auteur traite du problème de l'ordre des éléments de l'énoncé à trois niveaux; ceux du syntagme, de la proposition et de la phrase complexe.

L'ouvrage de M. Moignet est complété par une bibliographie divisée en deux parties: textes de référence et bibliographie linguistique. Celle-ci est suivie d'une „note linguistique“ dans laquelle l'auteur commente plusieurs termes linguistiques, relativement nouveaux, qu'il utilise dans sa grammaire. Le livre se termine par un index établi avec une précision exemplaire par Mlle N. Andrieux, ancienne élève de l'École des Chartes.

Le lecteur constate dès le premier moment que l'auteur présente ses observations et ses remarques intéressantes de sorte qu'elles encouragent les étudiants à réfléchir sur les problèmes donnés. Quelquefois il laisse certaines questions ouvertes pour que le lecteur puisse tirer ses propres conclusions. Dans ce sens, le manuel apporte, en plus, les innovations dans le domaine méthodologique.

Otto Ducháček et Vlasta Hronová

Charles Camproux: *Les langues romanes*, Paris, Presses universitaires de France, „Que sais-je“, N° 1562, 1974, 128 pages.

Dans ce petit livre comportant une richesse incroyable d'informations, l'auteur — après avoir défini le terme de Romania et distingué les groupes linguistiques de cet ensemble¹ — esquisse l'évolution des valeurs ethnique, juridique, politique et linguistique des mots latins *romanus* et *Romania*, explique les différences d'emploi entre les adverbes *latine*, *romane* et *romanice* (devenu *romanz*, puis *roman*).

Il définit ensuite la place des langues romanes parmi les autres langues².

Dans son exposé sur la préhistoire de la linguistique romane, M. Camproux aurait pu mentionner *Orthographia gallica*, *Donait françois* de John Barton, *Éclaircissement de la langue françoise* de Jehan Palsgrave et les grammaires de L. Meigret, J. Dubois, R. Estienne et Pierre Ramée ainsi que les premières grammaires espagnole (Antonio de Nebrija) et italienne (Fortunio).

On lira avec profit l'histoire des études romanes. Avec une admirable lucidité, l'auteur trace en quelques pages l'évolution de la linguistique romane au XIX^e siècle en montrant son caractère positiviste, naturaliste et mécaniste.³ On y trouvera aussi quantité de détails intéressants dont quelques uns sont peu connus, par exemple la rencontre de Raynouard et Diez grâce à Goethe.

Avec la même concision et la même clarté, M. Camproux esquisse les courants linguistiques au XX^e siècle: l'école idéaliste de K. Vossler avec son orientation psychosociologique, la néo-linguistique inspirée par des idées de Croce, les courants structuralistes, la psychosystématique de Guillaume, les préoccupations psychologiques (Grammont, Brunot) et sociologiques (Vendryes, Bruneau, Matoré, M. Cohen).⁴

Dans le chapitre consacré à l'origine des langues romanes, l'auteur donne au lecteur une idée juste du latin vulgaire, de l'influence des substrats, des superstrats et de l'unité politico-administrative de l'Empire romain. Il constate la tripartition de la Romania en orientale, insulaire et occidentale, la fragmentation de la koiné latine après la chute de l'Empire, l'influence des centres de gouvernement ecclésiastique, surtout des limites de diocèses correspondant d'ailleurs généralement, *grosso modo*, avec celles des peuplades primitives (tribus préromaines). Il démontre, à l'exemple du gévaudanais, dont il est le meilleur connaisseur,⁵ que la naissance des langues

¹ On aurait pu mentionner ici le moldave en y ajoutant ce qui est constaté à la page 85.

² En ce qui concerne les langues slaves, on aurait dû citer encore le blanc-russe (parlé par 8 millions d'hommes), le croate (4,250.000), le slovène (1,630.000), parlés les deux en Yougoslavie, et, éventuellement, pour être complet, le sorabe (de Lusace en RDA).

³ En tant que précurseurs de la méthode historico-comparative, je citerais encore Sassetti, Coeurdoux et Jones.

⁴ Puisque la collection „Que sais-je?“ s'adresse au grand public, on aurait dû expliquer certains termes non connus aux non-spécialistes, par exemple géologie linguistique, stratigraphie linguistique, télescopage, etc.

⁵ Voir ses travaux *Études syntaxiques des parlers gévaudanais* (1958) et *Essai de géographie linguistique du Gévaudan* (1962), les deux publiés par les Presses Universitaires de France.